

Image not found or type unknown



Refus d'une demande pour des travaux au bien

Par **Vivienne**, le **29/03/2008** à **19:59**

Bonjour, nous sommes allemandes et nous sommes en train d'acquérir un bien au sud de la France en cadre d'une copropriété. L'administration/syndic a refusé notre demande. Le cas est que nous sommes pas encore le propriétaire mais nous avons déjà souscrit le compromis de vente. Alors d'abord ils nous ont demandé de remettre la demande par le propriétaire actuel. Nous l'avons fait. Malgré c'était refusé avec la justification qu'il sera pas valable. Il faut avant l'envoi de concocation avoir souscrit l'acte - et le syndic doit être notifié en respectant ce délai. Mais ce impossible!